



BONNE ANNÉE!



Mot du Maire

Municipalité



Bonjour,

Je désire en ce début d'année vous souhaiter une bonne et belle année 2023, accompagnée de santé, de bonheur et remplie de tous les défis possibles selon vos objectifs.

Comme vous l'avez constaté, nous sommes tous confrontés à une augmentation des coûts de la vie. Le nouveau rôle d'évaluation 2022 qui nous a été remis par le service de l'évaluation de la MRC, a apporté dans certains secteurs des augmentations majeures. Nous avons tout évalué, poste par poste, pour atténuer le plus possible l'impact de la hausse. Nous avons harmonisé le taux à 6.5% d'augmentation pour arriver à un budget équilibré. La valeur immobilière des maisons a beaucoup augmenté et a occasionné par surcroît une hausse notable de l'évaluation foncière. Certains auront une augmentation supérieure parce que leur valeur immobilière à augmenter.

Les projets qui seront à l'agenda au cours de la prochaine année, seront en outre : la possibilité d'acquérir l'église et de lui trouver une vocation viable, d'implanter un système de barrière à la descente municipale des Trois-Lacs, et ce, en partenariat avec les trois municipalités limitrophes des Trois-Lacs, d'améliorer l'infrastructure routière du rang Hince et de soutenir les organismes et/ou loisirs locaux en aidant les bénévoles dans leur implication.

Comme vous l'avez peut-être lu ou entendu, avec l'accord des 21 municipalités de la MRC, le conseil de la MRC d'Arthabaska veut se départir de ses actions dans Gesterra. Le dossier est présentement entre les mains du préfet et différents intervenants. Par le fait même, la MRC a repris le dossier de la gestion des matières résiduelles (GMR). Une refonte doit être faite et ce, à tous les quatre ans. Je suis présentement sur le comité et l'un des cheval de bataille sera que tous les citoyens aient accès à des services équitables à travers la MRC. Notamment, la récupération du plastique agricole et le 4e bac qui est une nouvelle mode de gestion des déchets et très populaire. Le tout est de faciliter et de sensibiliser les citoyens à l'amélioration et la gestion des déchets pour minimiser l'enfouissement. Si vous avez des suggestions, faites-les parvenir par courriel à la municipalité.

Bonne saison hivernale !

Mario Nolin, Maire

Membres du conseil municipal

MARIO NOLIN, maire

Alain Groleau, conseiller poste # 1

Marie-Josée Roulx, conseillère poste # 2

Marco Couture, conseiller poste # 3

Pierre Auger, conseiller poste # 4

Brigitte Nadeau, conseillère poste # 5

Pierre Lenoir, conseiller poste # 6

BUREAU MUNICIPAL

1461, rue Principale

Saint-Rémi-de-Tingwick (QC) JoA 1Ko

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h

Vendredi

Fermé

Téléphone 819 359-2731

ANOUK WILSEY

Directrice générale
et Greffière-trésorière
Adresse courrieldg@st-remi-de-tingwick.qc.ca

CHRISTINE BÉLISLE

Adjointe à la directrice générale
Adresse courrielinfo@st-remi-de-tingwick.qc.ca

AMÉLIA LACROIX

Inspectrice en bâtiment
et en environnement**Sur rendez-vous**

Téléphone 819 359-2731 p. 3

Adresse courriel

inspecteur@st-remi-de-tingwick.qc.ca

POSTES CANADA

1459, rue Principale,
819 359-3731Maître de poste : **Sylvie Bergeron**

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au Mercredi : 11h à 15 h

Jeudi : 11 h à 13 h / 14 h à 18 h

Vendredi: 11 h à 13 h.

JOSYANE COMTOIS

Présence mercredi

Agente loisirs
Adresse courrielloisirs@st-remi-de-tingwick.qc.ca

SÉBASTIEN DUCHARME

Inspecteur municipal

Téléphone 819 359-2067

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

SITE INTERNET

www.st-remi-de-tingwick.qc.ca

QU'EST-CE QUI S'EST PASSÉ LORS DE LA SÉANCE DU 10 JANVIER 2023

- ⇒ Adoption du règlement 2022-214 Taux de taxation 2023 et les conditions de perception
- ⇒ Adoption de la Procédure de remboursement des frais de non-résident pour les activités de loisirs et de sports
- ⇒ Avis de motion et Règlement numéro 2023-216 abroge le règlement 2020-195 de la Politique concernant une aide financière pour certains sports, loisirs, activités culturelles et services de bibliothèque
- ⇒ Demande de gratuité salle pour l'association mycophiles Sylvi-francs
- ⇒ Demande de soutien financier 2023 Trio étudiant Desjardins
- ⇒ Journées de la persévérance scolaire 2023
- ⇒ Autorisation cotisation FQM 2023
- ⇒ Contribution municipale 2023 Partenaires 12-18
- ⇒ SPAA : Cotisation pour 2023
- ⇒ Contribution municipale 2023 au transport adapté (Roulibus)
- ⇒ Avis de motion et projet de règlement numéro 2023-215 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2023
- ⇒ Dépôt et adoption du compte rendu des observations effectuées suite à l'analyse d'eau
- ⇒ Vacances de l'inspecteur municipal
- ⇒ Programme d'aide à la voirie locale Volet – Projets particuliers d'amélioration 2022



Saviez-vous que durant la période d'hiver? Le stationnement est interdit dans les rues et rangs de minuit à 7h00 AM!
Du 1er Décembre au 1er avril!



Avis d'interdiction de stationnement hivernal

Assurez-vous de stationner votre véhicule dans votre cour à une distance suffisante du chemin afin de prévenir tous bris.

La municipalité vous remercie de votre compréhension et précieuse collaboration!

Chers citoyens et citoyennes,

C'est le 19 décembre 2022 que les membres du conseil municipal de Saint-Rémi-de-Tingwick ont présenté les prévisions budgétaires pour l'année 2023, ainsi que le programme triennal des immobilisations (PTI) 2023-2024-2025.

Le budget 2023 s'élève à 1 783 983\$ et sa préparation a été marquée de plusieurs défis avec des hausses dans plusieurs secteurs. Un nouveau rôle d'évaluation a été pris pour ce budget. Ce nouveau rôle d'évaluation de la municipalité est passé de 70 308 300\$ à 102 901 400\$, donc une moyenne d'environ 33% d'augmentation de la valeur des immeubles. Nous avons diminué les taux de taxations selon cette réalité.

Toutefois, le conseil a fait face à plusieurs augmentations du coût de la vie. Notamment, le service de déneigement, le coût de l'essence, l'huile à chauffage, augmentation de 5,9% de la quote-part de la MRC d'Arthabaska, . Une augmentation de 6.5% du taux de taxation ce qui inclut le coût de l'inflation normale des dépenses.

Le taux de taxation, incluant la taxe foncière, de voirie, Sûreté du Québec et incendie, sera de 0,764\$ / 100\$ \$. Pour le règlement d'emprunt de l'entrepôt d'abrasif, le taux de taxation est de 0,011\$ /100\$. Les taux pour les matières résiduelles ont été revus à la hausse, il y a une augmentation de 7%, pour toutes les résidences qui seront de 245\$ au lieu de 215\$ et pour les entreprises et chalets de location de 245\$ à 280\$. L'emprunt pour le renouvellement des conduites d'eau potable sera de 473\$ par résidences desservies.

Malgré les multiples augmentations des coûts pour l'année à venir, le conseil municipal a été en mesure de minimiser l'impact direct sur le compte de taxes des contribuables et de s'assurer que la hausse soit raisonnable.

Bonne lecture !

REVENUS	
Taxes foncières générales	411 605 \$
Taxes voirie	236 673 \$
Taxes protection des Trois-Lacs	10 290 \$
Taxes entrepôt abrasifs	11 834 \$
Taxes Sûreté du Québec	65 342 \$
Taxes services des incendies	72 031 \$
Sous-total taxes générales	807 775 \$
Restauration des Trois-Lacs	18 710 \$
Matières résiduelles - Compensation	78 995 \$
Service à la dette - Eau	24 675 \$
Service de la dette- Puits	52 542 \$
Règlements puits	26 580 \$
Taxes réseaux aqueduc 2023	68 585 \$
Vidange fosse septique	20 000 \$
Sous-total compensations	290 087 \$
Redevance - matières résiduelles	22 000 \$
Prise en charge du réseau local	117 000 \$
Réseau routier hiver (MTQ)	123 760 \$
Loisirs et culture	2 769 \$
Transfert Gouvernement du Québec	272 028 \$
Sous-total subventions et transferts	537 557 \$
Autres revenus (Licences et permis, dérogations mineures, droits sur les mutations immobilières, amendes et pénalités, etc.)	148 564 \$
TOTAL REVENUS	1 783 983 \$

DÉPENSES	
Conseil et greffe (élections)	65 840 \$
Gestion financière et administrative	307 090 \$
Sous-total administration générale	372 930 \$
Police - Sûreté du Québec	65 024 \$
Sécurité incendie	70 325 \$
Sécurité civile	5 587 \$
Sous-total sécurité publique	140 936 \$
Voirie municipale	431 619 \$
Enlèvement de la neige	310 467 \$
Éclairage publique	7 500 \$
Signalisation	1 000 \$
Transport adapté	1 477 \$
Fourrières- animaux	1 200 \$
Sous-total transport et voirie	753 263 \$
Réseau d'eau potable	49 378 \$
Matières résiduelles	117 150 \$
Cours d'eau et environnement	30 921 \$
Sous-total hygiène du milieu	197 449 \$
Urbanisme et développement	55 097 \$
Loisirs et culture	125 726 \$
Frais de financement	81 160 \$
Remboursement de la dette	69 000 \$
Surplus accumulé non affecté	(11 578) \$
TOTAL DÉPENSES \$ CONCILIATIONS	1 783 983 \$

* Quote-part évaluation foncière (MRC) est réparti dans chaque poste budgétaire

102 288 \$

Programme triennal des immobilisation 2023-2024-2025

	ANNÉE 2023	ANNÉE 2024	ANNÉE 2025
ADMINISTRATION			
Mise aux normes entrée centre communautaire	39 705 \$		
Refonte plan d'aménagement et de zonage		35 000 \$	
Développement de l'église			100 000 \$
VOIRIE ET INFRASTRUCTURES			
Ponceau rue de la Fabrique	300 000 \$		
Mise à niveau rang Hince		250 000 \$	
Hôtel de ville- mise-à-niveau	75 000 \$		
Camion à neige		300 000 \$	
Compteur d'eau entreprises et chalets locations			10 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
Plan de sécurité civile (mise à jour)	5 000 \$		
Barrière descente Trois-Lacs	15 000 \$		
Éclairage rues aux lumières au Del		80 000 \$	
DÉVELOPPEMENT, AMÉNAGEMENT ET PARCS			
Abreuvoirs (Secteur Trois-Lacs)		5 000 \$	
Mise aux normes balançoires parcs	10 000 \$	20 000 \$	
Réparation terrain de tennis		25 000 \$	
Station réparation vélo	2 000 \$		
Parc à chiens			5 000 \$
TOTAL	446 705 \$	715 000 \$	115 000 \$

FINANCEMENT			
Activité de fonctionnement courant	70 600 \$	328 500 \$	14 500 \$
Autres fonds (FRR)	11 900 \$	17 500 \$	3 500 \$
Autres fonds (TECQ)	240 000 \$		
Autres fonds (PRABAM)	75 000 \$		
Autres fonds (SUBVENTION LOISIRS)	8 000 \$		80 000 \$
Autres fonds (Fonds accessibilité)	39 705 \$		
Autres fonds (environnement)		64 000 \$	7 000 \$
Commandites et dons	1 500 \$	5 000 \$	10 000 \$
Location bail		300 000 \$	
TOTAL	446 705 \$	715 000 \$	115 000 \$



Urbanisme

Municipalité

Chronique *urbanisme* :Les Conteneurs

Certains propriétaires aimeraient utiliser un conteneur comme espace de rangement ou comme remise sur leur terrain. Toutefois, la réglementation municipale régit ce type de pratique.

Voici un extrait du règlement de zonage de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick :

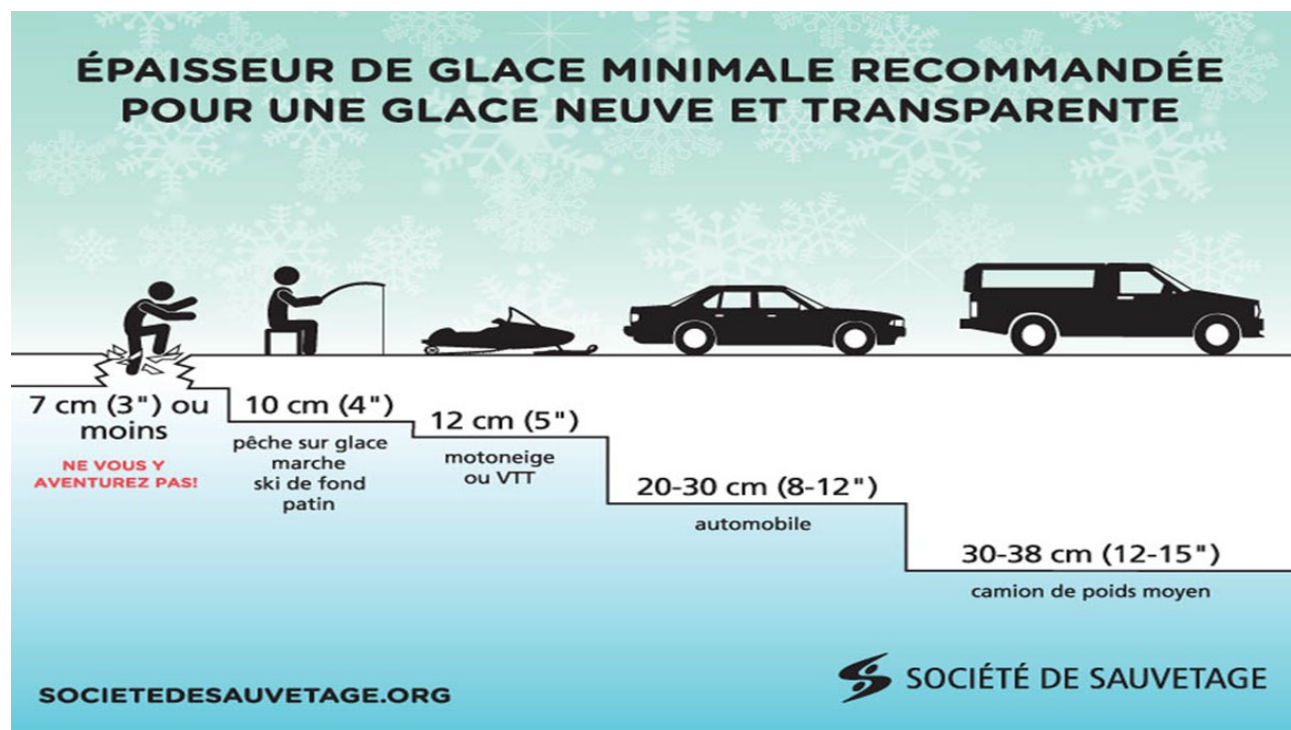
5.14.8.1 FORME DE BÂTIMENT PROHIBÉE

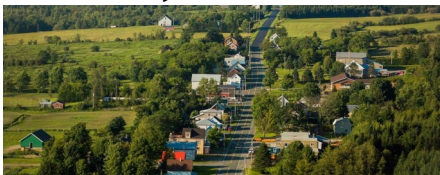
...

L'utilisation de conteneurs ou parties de conteneurs comme bâtiment ou partie de bâtiment est prohibée sauf sur un terrain dont l'usage principal est industriel, agricole ou sylvicole.

La pose de conteneur n'est donc pas permise en zone résidentielle **ou** pour l'usage résidentiel. Cependant, sous certaines conditions, il serait permis de poser un conteneur en zone agricole, sur un terrain dont **l'usage est aussi** agricole. Veuillez me contacter afin d'avoir l'autorisation.

Amélia Lacroix, inspectrice régionale en bâtiment et en environnement





Procurez-vous la trousse **INFOSTOP** pour un de vos proches

GRATUIT

Toutes ses informations essentielles au même endroit, rapidement accessibles **en cas d'urgence** à domicile.

Offerte aux aînés de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes vulnérables.

Disponible dans toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska

Outil de prévention pour faciliter le travail des premiers répondants et des paramédics

Cours de Secourisme
(Premier soin C, RCR, DEA, etc.)

Samedi le 21 Janvier 2023

Formation:
Heure: 8h00 à 16h30

Coût: 20\$/ personne pour les résidents de St-Rémi-de-Tingwick
60\$/ personne pour les résidents des autres municipalités

Endroit: 1452 rue Principale Saint-Rémi-de-Tingwick

Apprenez les gestes qui sauvent des vies!

Pour inscription: 819-359-2731 poste 2
info@st-remi-de-tingwick.qc.ca
Avant le 11 janvier 2022

SANTINEL | FUV Formation Urgence Vie

Saint-Rémi-de-Tingwick



INFORMATIONS

Municipalité

Nouvelles ententes de loisirs et de culture

Suite à de nouvelles ententes avec la ville de Val-des-Sources et Warwick, les résidents de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick sont invités à s'inscrire aux activités de ces deux municipalités pour les loisirs et culturels tel bibliothèque, aqua forme, natation, badminton, etc.

Lors de vos inscriptions, vous n'aurez plus à défrayer la surcharge. Ça sera directement facturé à la municipalité.

Notez bien, les camps de jour ne sont pas inclus dans les ententes avec celle-ci.

Pour Val-des-Sources**L'horaire et inscription**

Les inscriptions ont débuté le 12 décembre!



Pour information complète: Facebook de la Val-des-Sources

Pour vous inscrire allez directement sur le site web de la ville: <https://valdessources.ca/culture-et-loisirs/cours-et-inscription>

Loisirs et Culture

Inscription des cours de loisirs Hiver 2023

NOUVEAUX TARIFS
Après presque 10 ans de gel des tarifs des cours et activités, la Ville doit procéder à des ajustements pour arriver à maintenir son offre actuelle. Malgré ces ajustements, nos tarifs demeurent comparables, même inférieurs aux autres municipalités. Merci de votre compréhension.

- Inscription en ligne au www.valdessources.ca en cliquant sur Inscription loisirs. Paiement par carte de crédit seulement.
- Prévoyez créer votre compte en ligne sur Odigo, la plateforme d'inscription, en vous rendant au www.valdessources.ca dans la section Cours et inscription. Pour du support technique, vous pouvez téléphoner au 819 300-0359.
- Un nombre minimum d'inscription est requis. Même si le cours est complet, il est important de vous mettre sur la liste d'attente afin que nous puissions vous contacter si une place se libère ou si un autre groupe est créé.
- Les horaires sont sujets à changement.

NATATION ENFANTS

00 : Piscine de l'école secondaire l'Escalpe

SAMEDIS 14 janvier au 18 mars (10 semaines)

PARENT-ENFANT

1 - ÉTOILE DE MER 8h30 à 9h 70 \$	2 - CANARD 9h à 9h30 70 \$	3 - TORTUE DE MER 9h30 à 10h 70 \$
---	----------------------------------	--

PRÉSCOLAIRE

1 - LOUTRE DE MER 10h à 10h30 75 \$	2 - SALAMANDRE 10h45 à 11h15 75 \$	3 - POISSON-LUNE 11h15 à 11h45 75 \$	4 - CROCODILE 11h45 à 12h15 75 \$
---	--	--	---

DIMANCHES 15 janvier au 19 mars (10 semaines)

NAGEUR 1 (JUNIOR 1) 8h30 à 9h 75 \$	NAGEUR 2 (JUNIOR 2) 9h à 9h30 75 \$	NAGEUR 3 (JUNIOR 3) 9h30 à 10h15 80 \$	NAGEUR 4 (JUNIOR 4) 10h30 à 11h15 80 \$	NAGEUR 5 (JUNIOR 5) 11h15 à 12h 80 \$
--	--	---	--	--

VENDREDIS 13 janvier au 17 mars (10 semaines)

NAGEUR 6 (JUNIOR 6) 17h45 à 18h30 80 \$	JEUNE SAUVETEUR INITIÉ 7 (JUNIOR 7) 17h45 à 18h45 85 \$	JEUNE SAUVETEUR AVERTI 8 (JUNIOR 8) 16h15 à 17h15 85 \$	JEUNE SAUVETEUR EXPERT 9 (JUNIOR 9) 16h15 à 17h15 85 \$
--	--	--	--

BAINS LIBRES 00 : Piscine de l'école secondaire l'Escalpe QUAND : En continu jusqu'au 31 mai

Bains libres annulés : 24-25-26-31 décembre 2022 et 1-2 janvier 2023.

BAINS LIBRES FAMILIAUX
Samedis de 13h30 à 16h
Dimanches de 13h à 14h30
COMBIEN : 3 \$ / personne

BAIN ADULTES (LIBRE ET LONGUEURS)
Lundis de 18h à 20h • Mercredis de 18h à 20h NOUVEAU
Dimanches de 14h45 à 16h15 (avec matériel)
COMBIEN : 5 \$ / personne

NATATION ADULTES

00 : Piscine de l'école secondaire l'Escalpe

AQUADOUCÉUR ●
QUAND : Mardis de 16h15 à 17h15
Jeudis de 16h15 à 17h15
10 janvier au 16 mars (10 semaines)
COMBIEN : 100 \$

AQUADYNAMIQUE ●●●
QUAND : Mardis de 17h15 à 18h15
Mardis de 18h15 à 19h15
10 janvier au 14 mars (10 semaines)
COMBIEN : 100 \$

AQUATABATA ●●●●
QUAND : Mardis de 19h15 à 20h15
10 janvier au 14 mars (10 semaines)
COMBIEN : 100 \$

ENTRAÎNEMENT EN CIRCUIT (ÉQUIPEMENT) ●●●●
QUAND : Jeudis de 18h à 19h
12 janvier au 16 mars (10 semaines)
COMBIEN : 100 \$

ENTRAÎNEMENT NAGE-MUSCU ●●●●
QUAND : Jeudis de 19h15 à 20h15
12 janvier au 16 mars (10 semaines)
COMBIEN : 100 \$

Niveau d'intensité des cours:
Légère ● Élevée ●●●●
Moyenne ●● Très élevée ●●●●

GYMNASTIQUE HOLISTIQUE

NOUVEAU

00 : Bibliothèque municipale
QUAND : Mercredis de 19h30 à 21h
11 janvier au 15 mars
COMBIEN : 120 \$

Méthode d'éducation corporelle par le mouvement conscient, développée par Mme Lily Ehrenfried médecin et kinésithérapeute, permettant de redonner de la mobilité, de la souplesse, de la force musculaire, d'améliorer l'équilibre postural et de réorganiser la fonction neuro-musculaire. Exécution de mouvements simples, logiques, lents, précis, respectueux du rythme et des particularités de chacun qui contribuent à améliorer le fonctionnement de l'ensemble de l'organisme.

RELAXATION ACTIVE ET MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE

NOUVEAU

00 : Bibliothèque municipale
QUAND : Lundis de 19h30 à 21h
9 janvier au 13 mars
COMBIEN : 120 \$

La relaxation active développe la conscience des tensions dans le corps, indispensable à l'amélioration de la condition physique et mentale. Elle permet la pratique de plusieurs techniques dont la respiration, l'imagerie mentale, le dialogue intérieur, et la programmation mentale. La méditation pleine conscience permet de vivre au présent, d'être en lien avec ce qui se passe en soi et autour de soi. Pour méditer, la respiration et l'observation sont des outils essentiels.

SPORTS EN GYMNASSE

00 : École secondaire l'Escalpe QUAND : 11 janvier au 16 mars

SPORTS LIBRES EN GYM
QUAND : Jeudis de 20h à 21h30
COMBIEN : 10 \$ / soir (payable sur place)

PICKLEBALL ET BADMINTON LIBRE
QUAND : Mercredis de 20h à 21h30
COMBIEN : 10 \$ / soir. Réservation en ligne chaque semaine à compter du dimanche.

SPINNING

À VENIR BIENTÔT SURVEILLEZ NOS PUBLICATIONS!
À la recherche d'un entraîneur

Pour plus d'informations concernant les cours, visitez le www.valdessources.ca



INFORMATIONS

Municipalité

Pour Warwick

Voici de l'information pertinente

Restez à l'affût des activités!

Vous pouvez consulter le site web de la ville: www.villedewarwick.qc.ca

De plus, plusieurs autres activités sont offertes à différents endroits. En voici quelques -unes:

CENTRE MULTI-SPORTS

11A, rue Sainte-Jeanne-d'Arc, Warwick
819 358-5051

Session d'hiver 2023

Inscriptions par Internet jusqu'au 6 janvier ou directement à la piscine le jeudi 5 janvier de 9 à 18 heures.

Activités en piscine :

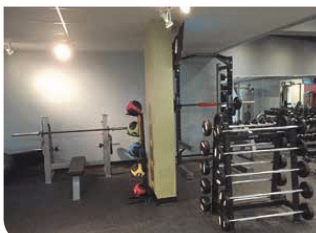
Aquaforme, aquaplanche, circuit aquafitness, aquaforme prénatal, aquapoussette, cours de natation en groupe ou en privé, entraînement en longueur et baignades libres.

La Ville de Warwick offre aux résidents les baignades gratuites tous les mardis de 18 h à 19 h 30.

La Croix-Rouge cesse ses activités aquatiques à la fin de 2022. Dès janvier, nous allons offrir le programme Nager pour la vie de la société de sauvetage.

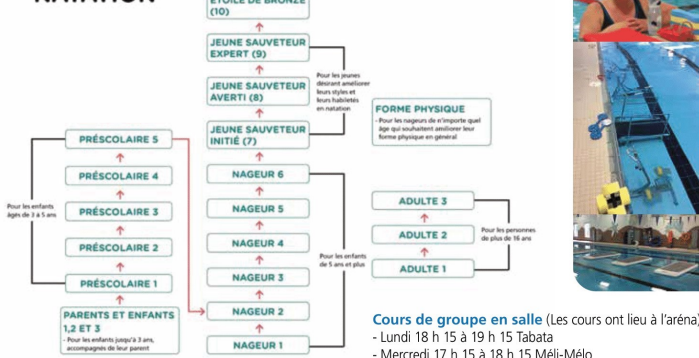
NOTRE SALLE D'ENTRAÎNEMENT
est ouverte 7 jours sur 7
de 5 h à 22 h 30

194, rue Saint-Louis

Pour vous abonner
contactez-nous par courriel :
centremultisports@outlook.com
ou par facebook Gym Allez hopAbonnement annuel à 129,99 \$ + tx (du jeudi au dimanche)
Abonnement annuel à 199,99 \$ + tx (7 jours / 7 jours)

Au Gym Allez hop!, vous pourrez vous entraîner dans un endroit sécuritaire, avec des équipements neufs. Le gym est maintenant plus grand avec un local permettant un entraînement fonctionnel sous forme de circuit.

Possibilité d'avoir des évaluations de la condition physique, des programmes d'entraînement adaptés à vos objectifs, des entraînements privés et des suivis.

Profitez de
votre
gym local!Marie-Claude
et MarysolCONTINUUM
NATATION

Les cours de groupe en salle et en piscine débutent la semaine du 9 janvier 2023.

Visitez notre site centremultisports.ca

Horaire du Pickleball et badminton libre pour la session d'hiver 2023 :

- Lundi 19 h 30 à 21 h Gratuit pour les résidents, offert par la Ville de Warwick.
- Jeudi 19 h 30 à 21 h
- Samedi et dimanche 14 h à 15 h 30

ATTENTION!

Fin de l'entente avec Victoriaville pour les loisirs et culturel dû à la hausse des prix (230% d'augmentation).

À partir du 1er janvier 2023, une surcharge de 400\$ vous sera chargée si vous vous inscrivez à Victoriaville. Vous pouvez vous prévaloir d'un remboursement de 50% selon les modalités.

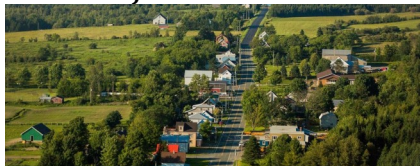
Contactez la municipalité!

BIBLIOTHÈQUE P. -RODOLPHE-BARIL



HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 13 h à 20 h
- Mercredi : 9 h 30 à 20 h
- Vendredi : 13 h à 20 h
- Samedi : 9 h 30 à 12 h 30



Municipalité

Tournoi amical HOCKEY BOTTINES

Équipe de minimum 8 joueurs
2 filles par équipes
(1 fille toujours sur le jeu)
4 contre 4
+ le gardien
100\$/équipe

**SAMEDI LE 11
FÉVRIER
10H00 À 17H00**



Patinoire Rock-Dion à St-Rémi-de-Tingwick

**INSCRIPTION AVANT
LE 3 FÉVRIER 2023**

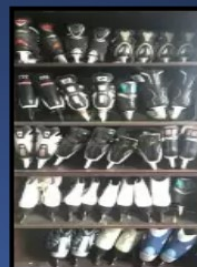
Par courriel ou téléphone:
info@st-remi-de-tingwick.qc.ca
819-359-2731
Poste: 2



Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick



Raquettes



Patins



Jeux en liberté

Durant la période hivernale, la municipalité
offre gratuitement le prêt d'articles de sports

Où: À la patinoire du parc Roch-Dion



Du 10 janvier au 14 mars 2022



**Vous pouvez soumettre
votre château et gagner
des prix.**
www.defichateaudeneige.ca

Le château peut avoir été
construit par une famille et
amis, une garderie/CPE,
une école ou un organisme.



INFORMATIONS

Municipalité

Plusieurs personnes paient leurs taxes scolaires à la municipalité.

C'est au Centre de services scolaire des Bois-Francis que vous devez les payer.

Voici la procédure:

COMMENT FAIRE VOTRE PAIEMENT

SIGNET À CONSERVER

- **Par paiement électronique**, au guichet automatique ou au comptoir chez Desjardins et dans la majorité des banques
 - Pour les utilisateurs du mode de paiement électronique, veuillez vérifier l'exactitude de votre numéro de référence SIPC (20 positions obligatoires) afin que votre paiement soit appliqué à la bonne propriété. Il est à noter que chaque propriété possède son propre numéro de référence.
- **Par la poste en chèque libellé au Centre de services scolaire des Bois-Francis**
40, boul. des Bois-Francis Nord, C.P. 40, Victoriaville (Québec) G6P 6S5
 - S.V.P. joindre le ou les coupons détachables avec votre remise postale.
- Boîtes aux lettres du Centre de services scolaire des Bois-Francis accessibles aux portes avant et arrière du
40, boul. des Bois-Francis Nord à Victoriaville

Centre
de services scolaire
des Bois-Francis
Québec

Attention! Attention!

**À partir de janvier 2023, les bacs de recyclage et d'ordures
seront ramassés le mardi**



PROCHAINES DATES

COLLECTES DES BACS ROULANTS

Lundi 16 janvier: COMPOST

Mardi 17 janvier: RECYCLAGE

Mardi 24 janvier: ORDURES

Mardi 31 Janvier : RECYCLAGE

Lundi 13 février: COMPOST

Mardi 14 février: RECYCLAGE ET ORDURES



Information

Municipalité

Le bon bac, c'est important!



MATIÈRES RECYCLABLES

✓ Matières acceptées

CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS ET JOURNAUX

Papier et carton

- Journaux, circulaires, feuilles, enveloppes, sacs en papier, livres, etc.
- Rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et jus, Tetra Pak, etc.

Plastiques : portant le symbole

- Contenants et bouteilles non souillés portant le symbole et numérotés de 1 à 5 et 7 (couvercle ou bouchon)

Métaux

- Papier et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Contenants de peinture vides, secs et sans couvercles

Verre

- Contenants, bouteilles et pots bien rincés

✗ Matières refusées

- Vêtements
- Batteries et piles
- Longs boyaux ou cordages (Corde à linge ou corde jaune)
- Mobilier d'intérieur ou de jardin
- Jouets
- Contenant pressurisé (bonbonne propane, extincteur, peinture en aérosol, etc.)
- Produits chimiques
- Produits et articles de piscine
- Seringues *
- Lumières de Noël
- Fils et rallonges électriques

RE
DUIRE
UTILISER
CYCLER
COMMENCER

ATTENTION



Emballages multiples

lorsque vous avez des contenants formés de plusieurs matières (boîtes de céréales, biscuits, boissons), séparez chacune d'entre elles pour faciliter la tâche des trieurs.



Ne jetez jamais vos seringues dans le recyclage ou à la poubelle. Mettez-les dans un contenant prévu à cet effet et rapportez celui-ci à la pharmacie.



Retirez les circulaires du publisac avant de les mettre dans le bac de recyclage.

N'OUBLIEZ PAS
DE RINCER VOS
CONTENANTS

MATIÈRES COMPOSTABLES

✓ Matières acceptées

Résidus de table

- Fruits et légumes
- Coquilles d'œufs, coques de noix
- Pains et pâtes alimentaires
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer cuits, frais ou os
- Produits laitiers
- Matières grasses
- Filtres et marc de café, sachets de thé et de tisane, infusion

Résidus de jardin

- Fleurs, plantes et mauvaises herbes
- Gazon, feuilles mortes, foin et chaume
- Petites branches (max. 1/2 pouce de circonférence), bran de scie et copeaux de bois incluant le cèdre

Autres

- Cheveux, poils et plumes
- Papier et carton (non cirés) souillés, boîtes de pizza, essuies-tout, assiettes de carton, etc.
- Déjections et litière d'animaux domestiques (sans sac)
- Mouchoirs de papier

✗ Matières refusées

- Coquilles d'huîtres et de moules
- Roches et bûches de bois
- Feuilles de rhubarbe
- Sacs de plastique réguliers et oxo-biodégradables
- Médicaments périmés
- Produit d'hygiène corporelle
- Poussière d'aspirateur et charpie de sècheuse
- Animaux morts
- Textiles
- Cendres
- Mégots de cigarettes
- Couches biodégradables
- Bouchons de liège
- Gravier de rue

Veuillez utiliser des sacs de papier | LES SACS CERTIFIÉS COMPOSTABLES NE SONT PAS ADMISSIBLES 

DÉCHETS

Un déchet est un résidu solide et non dangereux qui n'est pas accepté dans le bac de récupération ou de matières compostables et qui ne peut être acheminé à l'écocentre.

- Styromousse portant le symbole 
- Couches
- Vaisselles cassées
- Cendres (Les cendres doivent être refroidies au moins 14 jours avant de les mettre dans un sac de plastique et de les déposer dans le bac noir.)

- Objets composés de multimatériaux ne pouvant pas être remis à des organismes
- Disques compacts
- Sacs oxo-biodégradables portant la mention EPI

- Ampoules régulières
- Tuyaux d'arrosage
- Caoutchouc, etc.

GAUDREAU



INFORMATIONS

Municipalité

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK



DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK

RÔLE 2023-2024-2025

AVIS PUBLIC vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick pour le rôle triennal d'évaluation foncière concernant les années **2023-2024-2025**, celui-ci étant déposé au bureau de la présente municipalité le 21 octobre 2022. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

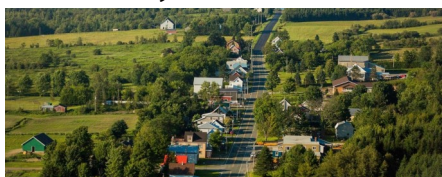
- être déposée avant le 1^{er} mai 2023 (**au plus tard le 30 avril 2023**);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska
150 Notre-Dame Ouest
Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ou sur le site web de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante : <https://munidata.ca/upload/contentsFile/file/lng/4333fr-CA.pdf>.
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK, CE 24 OCTOBRE 2022.

Anouk Wilsey
Directrice générale et greffière-trésorière



INFORMATIONS

Organismes

DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023



LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

#JPS2023

La motivation n'est pas toujours au rendez-vous. Et c'est normal !

Nous rencontrons parfois des moments plus difficiles, des périodes où c'est plus pénible d'avancer. Toutefois, il est possible d'agir positivement sur notre état d'esprit pour alimenter la volonté. Avec des encouragements, de la reconnaissance et des gestes bienveillants, nous contribuons à rebâtir la motivation qui à son tour accroît la persévérance envers le but à atteindre.

C'est pour cette raison que les Journées de la persévérance scolaire (JPS) sont célébrées chaque année au mois de février. Cette période du calendrier scolaire est stratégique puisqu'on y observe souvent une baisse de motivation chez les jeunes et les adultes en formation.

Les JPS offrent donc une opportunité pour chacun de nous de marquer l'importance de persévérer. Par l'entremise de gestes simples, nous contribuons à les aider à conclure leur année scolaire.

Les jeunes et les adultes en formation sont la main-d'œuvre de demain. Ils constituent la relève, les membres engagés de notre communauté et les citoyens actifs qui construiront l'avenir de notre société.

Soulignons avec éclat les Journées de la persévérance scolaire ! Nous vous invitons à participer au **mouvement régional Tope là !** mené par la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec.

Du 13 au 17 février 2023, mettons en valeur nos mains d'encouragement, collons-les dans nos fenêtres. Faisons rayonner nos encouragements. Surtout, témoignons notre fierté envers leurs efforts !

Du nouveau : Le 16 février, nous vous invitons aussi à porter le vert durant le jeudi perséVert en signe d'adhésion à l'importance de la persévérance scolaire.

Et à tous ceux en formation, nous vous encourageons à poursuivre votre parcours vers la réussite de votre année scolaire !

Que vous soyez au primaire, au secondaire, à la formation générale aux adultes, en formation professionnelle, au collégial ou à l'université, nous sommes fiers de vous. Votre parcours scolaire élargit vos horizons, révèle votre potentiel et vous transforme en citoyen engagé et épanoui.

Faites rayonner vos encouragements sur les réseaux sociaux avec les mots-clés : #topela et #JPS2023.





INFORMATIONS

Organismes



JOURNÉE INITIATION A LA PÊCHE BLANCHE

Organisée par le comité de Pêche
Club Larochelle, Héritage faune et
ministère des forêts, faune et parcs
231, Boul. Larochelle, Val-des-Sources (819)879-574

Ouvert à toute la population!
Journée de plein air gratuite!

Date : Samedi le 4 février 2023 à 10h

Sur la glace du 3 lacs, entrée au Club Larochelle
Permis de pêche non obligatoire pour les jeunes inscrits

Informations sur :

- cours de pêche avec brimbales
- Technique de pêche avec ligne à jigger
- Règlementation menés morts/menés vivants
- Avantage de la remise à l'eau

Surprises sur place!

- ✓ Dîner hot-dog et breuvage gratuit pour les enfants
- ✓ Dégustation soupe au poisson
- ✓ Tirage de prix de présence pour les jeunes pêcheurs inscrits

Pour toutes informations : Stéphane Girouard (819) 350-5289
Mathieu Coté (819) 861-3483
Francois Charbonneau (819) 345 9578

Bienvenue à tous! Bonne Pêche!!



Prévenir les dépendances,
promouvoir de saines habitudes de vie



Qui ne rêve pas du bonheur ?
Participer à cet atelier vous donnera
des trucs et des conseils pour l'obtenir.
Venez savourer le bonheur !

Dans nos locaux
Mercredi le
11 janvier 2023
À 14h

En virtuel
Lundi le
23 janvier 2023
À 18h30

Réservation
Gratuite et
Obligatoire
819 362-8646



2023

Aux propriétaires de chien et
de chat* : l'heure est venue de
renouveler votre licence !

À faire directement
sur le site :
<https://spaavic.com/services-offerts/enregistrement-renouvellement-de-licences>



*À noter que pour certaine municipalité, la médaille pour chat n'est pas obligatoire selon le règlement municipal



INFORMATIONS

Organismes



Cabanes à pêche à louer

Sur le Trois-Lacs côté de Val-des-Sources

Prix :

80\$/jour en semaine

100\$/jour le week-end et jours fériés

Incluant :

10 trous, 10 brimbales, 1 louche, appâts et bois de chauffage.

Services additionnels :

Trous au coût de 1\$ chaque.

Brimbales au coût de 1\$ chaque.

Ligne à jigger à louer : 10\$/j.

Tente portative sur glace : 30\$/j.

Pour réservation :

Comité de pêche Club de chasse et Pêche Larochelle

Stéphane Girouard 819-350-5289

Mathieu Côté 819-861-3483

François Charbonneau 819-345-9578

POUR BOUGER!

DÈS JANVIER 2023

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ST-RÉMI-DE-TINGWICK

- EXERCICES DE MISE-EN FORME DÈS MARDI 10 JANVIER DE 10H À 11H
- DANSE EN LIGNE DÈS JEUDI 12 JANVIER DE 13H À 14H
- JEUX DE CARTES DÈS JEUDI 12 JANVIER À PARTIR DE 14H15

JOINS-TOI À NOUS!

Souper saucisses

en Février 2023

Information à venir





INFORMATIONS

Organismes



OÙ CONSULTER



Avant de consulter,
on se soigne
à la maison



Maxime et Timothé
sont malades

- Dans la plupart des cas, les virus se soignent à la maison.
- Des fiches conseils sont disponibles sur le site Web ciusssmcq.ca/vousetesmalade
- Le pharmacien peut prolonger une prescription, suivre ou ajuster un traitement.

Besoin de consulter pour un problème de santé mineur
(Votre vie n'est pas en danger, mais vous devez consulter)



Marie et Alice n'ont
pas de médecin de
famille

Pour obtenir une
consultation, elles doivent
contacter le :

811, option 3

Pour s'inscrire à la liste
pour obtenir un médecin
de famille, elles doivent
contacter le :

**1 844 313-2029,
option 2**



Zoé et Elliot ont un
médecin de famille

Ils doivent contacter leur
GMF ou leur clinique
médicale qui offrent des
plages de dernière
minute.



Prendre connaissance
des coordonnées et des heures
d'ouverture :

ciusssmcq.ca/cliniquemedicale

Besoin de consulter
pour un problème
psychosocial



Si Hélène ou Jake
vivent une des situations
suivantes, ils doivent
téléphoner à Info-Social :

- Anxiété;
- Stress;
- Idées suicidaires;
- Violence conjugale;
- Problème de consommation (alcool et drogue).



**Info-Social 811,
option 2**

Besoin de consulter
pour une urgence



- Votre vie est en danger ou vous avez besoin de soins urgents;
- Difficulté à respirer, sensation d'essoufflement ou d'étouffement vous empêchant de parler;
- Bébé de 3 mois et moins avec température rectale ≥ 38 degrés Celsius;
- Bébé 3 à 6 mois et température rectale ≥ 39 degrés Celsius.



911 ou Urgence

Pour un problème de santé mineur, contactez
Info-Santé au 811, option 1
pour recevoir les conseils d'une infirmière.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-du-Québec
Québec

2022-12-19



Programme de vidange
des fosses septiques
dans la MRC
d'Arthabaska



Consignes hivernales

1. Dégager les couvercles en excavant d'au moins 10 cm (4") la neige et la terre.
2. Identifier l'emplacement des couvercles.
3. Ouvrir légèrement les couvercles et déposer un petit bâton pour éviter que les couvercles ne gèlent en place.
4. Préparer un chemin d'accès pour l'opérateur.

FOSESARTHABASKA.CA

RECETTE
JEUX

Municipalité

Mots Mêlés
Villes du monde
Niveau Facile**Croquettes sucrées-salées**

Préparation: 10 min. Difficulté: faciles 18 croquettes

Ingrédients:

- 2 tasses (divisés) Minis bretzels en torsades
- 1/2 tasse (voir note) Noix de cajou salées et hachées
- 1/4 tasse Chocolat mi-sucré haché
- 1/3 tasse Beurre de cajou naturel
- 1c. À soupe Miel

Préparation:

Réservez 18 bretzels pour la garniture

Hachez le reste des bretzels, les noix de cajou et le chocolat. Déposez dans un bol moyen

Ajoutez le beurre de cajou et le miel. Mélangez

Avec les mains légèrement mouillées, formez 18 boulettes. Aplatissez-les pour façonner des croquettes de la taille d'un bretzel

Déposez un bretzel sur chaque croquette et pressez légèrement pour qu'il colle bien à la croquette, sans le briser. Servez

Note: vous pouvez varier les noix et le beurre de noix de vos croquettes: arachides et beurre d'arachides ou amandes et beurre d'amande... Dans tous les cas, cette recette à 5 ingrédients vous comblera!

Se conserve 2 jours au réfrigérateur ou 3 mois au congélateur.

Par Geneviève O'Gleman de Savourer

WWW.ST-REMI-DE-TINGWICK.QC.CA

O M X E N S T O C K H O L M L
R V T R P V N S P J L G H J S
A W H G M Z O D A T U N T F E
S N G R U N P D R E A H U D E
A E L O N F Y L I S B O N N E
I W A M I V L W S S Y D N E Y
N Y S E C I O Q O F O S L O G
T O G U H E N E G X H W I E U
E R O F U N D S O F I A S G T
T K W Y Z N R H O O I S H W P
I E J A K E E A P A V S D X D
E G T X Q X S N F W W O V P D
N D Q B S M A N C H E S T E R
N Z B R U X E L L E S D D A I
E J P M B M A D R I D S L I G

Bruxelles	Glasgow
Lisbonne	Londres
Madrid	Manchester
Munich	New York
Oslo	Paris
Rome	Saint Etienne
Sofia	Stockholm
Sydney	Vienne

L'instant présent
with ♥ by cadeau maestro

Messes

Municipalité

FIXE À CHAQUE SEMAINE

- Samedi 16h00 à Kingsey Falls
- Dimanche 11h00 à Warwick

1^{ER} ET 3^{ÈME} DIMANCHE DE CHAQUE MOIS
(5^{ÈME} 4FOIS/ANNÉE)

- 8h30 à Ste-Clothilde
- 9h45 à St-Albert

2^{ÈME} ET 4^{ÈME} DIMANCHE DE CHAQUE
MOIS

Gilles Coderre
 gilles.coderre@sogetel.net

ACTIVITÉS RELIGIEUSES -
HORAIRE DES MESSSES À L'ÉGLISE

8 janvier : Dimanche à 8h30

Antoinette et Henri Thibault par son fils Richard
Action de grâces par Jeanne d'Arc Potvin et sa famille
Claudette Ouellette par Lucie et Gilles Beauchesne
Lampe du Sanctuaire : Michèle et Richard Thibault

29 janvier : Dimanche à 8h30

Les biens de la terre par Gilles Beauchesne
Madeleine Blanchet par l'assistance aux funérailles
Laurier Lallier par l'assistance aux funérailles
Lampe du Sanctuaire : Jacques Fréchette

12 février : Dimanche à 8h30

Parents défunts de Lucie et Gilles Beauchesne
Renée Vaudreuil par Jacques Fréchette
André Luneau par l'assistance aux funérailles
Lampe du Sanctuaire : Noël Lallier

PRIÈRES

Par Mme. Huguette et M. Roger Poitras

Heureux les miséricordieux

Bienheureux les miséricordieux, car c'est à eux que miséricorde sera faite . Matthieu 5.7
 Qui méprise son prochain pêche, mais bienheureux celui qui use de grâce envers les malheureux ! Proverbes 14.21

Jésus a bien souvent été ému par compassion : envers une foule affamée, une personne aveugle, un homme lépreux, ou encore une mère en deuil de son fils unique. Sa compassion face à la souffrance s'exprimait non seulement par des paroles, mais aussi par des actes. Jésus montrait dans sa vie la vraie miséricorde. La racine latine de ce mot signifie "un cœur pour la misère". Jésus l'a illustrée par l'histoire du bon Samaritain qu'il a conclue ainsi : "Va, et toi fais de même" (Luc 10. 37).

Combien de fois nous sommes égoïstes et même durs envers ceux qui nous font du tort ! Nous oublions la parole de Jésus : "Aimez vos ennemis, et faites du bien, prêtez sans rien espérer en retour ; votre récompense sera grande, et vous serez les fils du Très-Haut, car il est bon, lui, envers les ingrats et les méchants. Soyez miséricordieux, comme aussi votre Père est miséricordieux" (Luc 6. 35, 36).

N'oublions jamais la grandeur du pardon de Dieu et de sa miséricorde envers nous. Nous en avons tellement besoin. Alors nous comprendrons mieux les sentiments qu'éprouvait Jésus face à la misère et à la détresse d'autrui. Alors nous pourrons y répondre par des actes de réelle bonté.

Ouvrons les yeux, et Dieu nous montrera bien des occasions de manifester notre sympathie. Un service, un don, une visite, un simple sourire peut-être. La miséricorde, c'est quelque chose qui vient du ciel sur la terre.

 SALON M² Coiffure femmes, hommes & enfants Maryse Michaud, maître-coloriste Meggy Nolin, artiste-coiffeuse 5, rue Hinse, Warwick (Qc) Tél. : 819-359-2722 Ouvert du mercredi au samedi	 HABIB NÉJI Pharmacien, Ph.D. 431, 1^{re} avenue, Asbestos, J1T 1Z3 819-879-4022 Affilié à :  5, rue Grove, Danville, J0A 1A0 819-839-2779	 GARAGE UBALD FRÉCHETTE 571, 1^{re} Avenue Asbestos (QC) J1T 4K4 Location de Voitures Ulbal Cell. 819-822-8778 Remorquage 24 hrs. Mécanique générale Dominic Cell. 819-578-1231 Tel : 819-879-6633 sans frais 1-800-879-6607
 DOMAINE LA JOSIANE Jocelyn Verville & Diane Levasseur 394, rang Descomiers, St-Rémi Tél. : 819-359-3025 www.domainelajosiane.ca PRODUCTEUR ACÉRIQUE Vente de : - Produits d'érable Produits de camérisse Vin d'érable	MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS Marielle Gagnon Yvon Champoux Lucie et Gilles Beauchesne Noël Lallier Alice Landry Madelaine et Claude Larochelle Jeanne-D'Arc et Ernest Potvin Guylaine et Mario Nolin Sylvie et Gaétan Ducharme Fernand Beauchesne	
 LE VERGER DES HORIZONS 67, rue St-Louis Warwick (QC) J0A 1M0 Prop. : Nathalie Lemieux et Éric Morin Tel : 819-358-2790	 MUSÉE DE ST-RÉMI-DE-TINGWICK Outils Anciens 1460, rue Principale St-Rémi-de-Tingwick (QC) Tél. : 819-749-1072 Michel Benoît - Estelle Robichaud Michelbenoit825@hotmail.com	
 LES MONUMENTS DE L'OR BLANC Simon Chênevert 1438, route 116, Danville (QC) J0A 1A0 info@monumentsorblanc.com Tél. : 819-839-3819 Cell. : 819-552-3179 Monument funéraire, columbarium, mausolée, réparation, lettrage et nettoyage... À votre service depuis plus de 20 ans	 PARADIS ET FRÈRES Depuis 1964 on grandit avec vous et c'est toujours un plaisir de vous servir ! 12 chemin des Trois-Lacs, Asbestos (QC) J1T 3T1 Tél. : 819-879-4024 admin@paradisfreres.ca Matériaux, Quincaillerie, Chauffage	
 LA JAM BONNIÈRE 3015, rang St-Rémi St-Rémi-de-Tingwick Tél. : 819-359-3700 Courriel: marigro@iviv.qc.ca Prop. : Lyne Groleau & Marco Couture Spécialités : Porc frais, jambons et charcuteries	 "LES TAMALOUS" Fadoq (Région Centre du Québec) Club St-Rémi-de-Tingwick Conseil d'administration : Guylaine Breton (présidente) 819-359-2484 Michelle Guay (trésorière) 418-845-5183 Christian Boucher (secrétaire) 514-220-5074 Normand Paquin (administrateur) 819-749-9929 Chantale Vandenbroeck (administrateur) 819-749-0006 Ginette Denis (administrateur) 819-300-3848	 Gilbert Vaillancourt 418-845-5183
FERME Ch. Vandenbroeck Productrice bovins nourris au foin et moulé de maïs. VIANDE À VENDRE : HACHÉ, ROTI FRANÇAIS, CUBE, STEAK, ETC TEL: 819-816-5929	BUFFET LISE Service de traiteur & Méchoui Succulents repas servis chauds ou froids Variés et cuisinés maison Délicieusement Votre 1661 rue Principale, St-Adrien, Tél. : 819-828-0298 Cell Jocelyn 819-357-6750, Lise 819-357-0983 	CERCLE DES FERMIERES, LES DAMES CHRÉTIENNES, ÂGE D'OR & AMITIÉ
 JACQUES FRÉCHETTE Courtier immobilier jacquesfrechette.com jacquesfrechette@sogetel.net Tél : 819-350-6080 nosadresse.com Tel 2 : 819-359-3204 	 1129, Chemin des Lacs St-Rémi-de-Tingwick, Québec, J0A 1K0 819-300-3848 lafermedmp@gmail.com La Ferme DMP Propriétaires : Ginette Denis et Raymond Préfontaine	 GARAGE PIERRE LAMBERT Pierre Lambert & Lyne Boivert, Prop 1413, route 116 Danville (QC) J0A 1A0 Tél. : 819-839-3343 garage.pierrelambert@cgocable.ca www.garagepierrelambert.com À votre service depuis 1989
 RESTO MAX-IME 321, 1^{re} Avenue Asbestos Tél : 819-879-0000	 PLOMBERIE C. Frost Vente Installation Réparation Venez voir notre salle de montre Craig Frost, président 819 839-1195 1191, route 116 ouest, Danville (Québec) J0A 1A0 www.plomberiefrost.com 	 MUNICIPALITÉ ST-RÉMI-DE-TINGWICK 1461, rue Principale St-Rémi-de-Tingwick (QC) J0A 1K0 Tél : 819-359-2731 Fax : 819-359-3532 Ouvert lundi au jeudi (8h30-16h) et vendredi fermé Site internet : www.st-remi-de-tingwick.qc.ca Email : info@st-remi-de-tingwick.qc.ca